



ABEILLE ASSET MANAGEMENT

Aviva Croissance Durable ISR

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2021

■ Sommaire

1. Informations concernant les placements et la gestion	3
2. Rapport d'activité.....	9
3. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	16
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	18
5. Comptes annuels	22
5.1 Bilan.....	23
5.2 Hors-bilan	25
5.3 Compte de résultat.....	26
5.4 Annexes.....	27
6. Inventaire.....	41

Société de gestion	ABEILLE ASSET MANAGEMENT 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine
Commercialisateurs	ABEILLE ASSET MANAGEMENT ABEILLE VIE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Mode d'affectation des sommes distribuables : capitalisation.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire dans la sélection de titres dont les activités sont liées à des thématiques de développement durable telles que la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète ou encore l'amélioration des conditions de vie des individus.

Indicateur de référence : Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate, cet indice est un indice obligataire composé d'emprunts d'Etats ou d'émetteurs privés, libellés en euro, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital (coupons réinvestis).
- 40% MSCI Europe Ex UK : cet indice est un indice action composé des actions des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés d'Europe, à l'exclusion du Royaume-Uni.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

L'indicateur de référence est utilisé pour des objectifs de mesure de performance financière et ne vise pas à être cohérent avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance promues par le fonds.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des titres.

Le portefeuille sera exposé entre 40 et 80% de l'actif net aux titres de créances et instruments du marché monétaire et entre 20 et 60% aux marchés actions.

Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net en parts ou actions d'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -1 et +8.

Le FCP sera investi dans des titres libellés en toutes devises. Le FCP est exposé au risque de change dans la limite de 20% de l'actif net.

L'exposition du portefeuille pourra être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Par ailleurs, afin de réaliser l'objectif de gestion, trois filtres sont appliqués à l'univers de départ pour les poches Actions et Taux :

1. Pour nous prémunir contre le risque de réputation des entreprises, nous avons décidé d'exclure les entreprises sujettes à des événements très controversés, qui impactent très négativement l'environnement et/ou la société et/ou la gouvernance. Nous utilisons pour cela le fournisseur de données MSCI ESG qui note les controverses en fonction de leur sévérité entre 0 (controverse la plus sévère) et 10 (controverse la moins sévère). Le FCP n'investira pas dans les valeurs dont le score de controverses correspond à 0 et 1 qui mettent en évidence de graves problèmes structurels dans les entreprises.
2. Le FCP n'investira pas dans des sociétés dont l'activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles et dans la distribution, le transport, la production d'équipements ou entreprises de services réalisant plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans les sociétés précitées. Le FCP n'investira pas dans les producteurs de tabac.
3. Enfin, pour renforcer son analyse le gérant de portefeuille a accès la base de données ISS-Oekom. Cette base de données fournit aux gérants des informations sur l'impact des produits et de services d'une entreprise sur les Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Le fichier fourni par ISS-Oekom contient à la fois une évaluation globale sous la forme d'un score de durabilité qui se situe entre -10 et 10, ainsi que des informations plus détaillées concernant chaque objectif de durabilité. Ainsi, le FCP n'investira pas dans les titres dont le score de durabilité est inférieur à 0.

Dans la limite de 20% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ne disposant pas d'une note OEKOM, sous réserve d'une présentation d'un « cas d'investissement » en Comité interne dédié. Le cas présenté démontrera un fort potentiel de progression sur ces problématiques. L'intégration de la valeur en portefeuille devra être approuvée par ledit Comité.

A travers ces trois filtres précités, le FCP a notamment pour vocation de mettre en œuvre une stratégie d'investissement centrée autour de trois thèmes : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète et l'amélioration des conditions de vie des individus.

Dans un second temps, les gérants sélectionneront de manière discrétionnaire les titres en fonction de leur notation de controverse par MSCI et de leur score de durabilité ISS-Oekom.

Les gérants se considèrent comme des investisseurs de long terme. Lorsqu'ils s'intéressent à un titre, ils ne cherchent pas de catalyseur à court terme, mais considèrent la valorisation du titre dans la perspective de bénéficier d'une performance attractive à moyen terme.

Plus spécifiquement, l'articulation dans la sélection des titres se fait en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

L'approche fondamentale de la gestion repose sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance, de la qualité de son management et de sa communication financière.

La sélection de titres au sein du fonds reflète les convictions les plus fortes du gérant qui sélectionne des sociétés « leader » sur les niches et à fort potentiel de croissance.

Poche « taux » :

Les valeurs seront sélectionnées en fonction d'une analyse « crédit » de l'émetteur, d'une étude réalisée sur la structure du titre, d'une étude comparative de la modélisation du prix de revient du titre, ainsi que d'une analyse juridique du support.

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance, mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il pourra notamment investir dans des actifs ayant un objectif d'investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi entre 30% et 50% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 40% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes tailles de capitalisation et de toutes les zones géographiques, y compris les émergents à hauteur de 10% de l'actif net.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi entre 50% et 70% de l'actif net, dans des titres de créance et à des instruments du marché monétaire.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 60% de l'actif net.

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») jusqu'à 10% de l'actif net. La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe,
- obligations à taux variable,
- obligations indexées sur l'inflation,
- obligations high yield,
- obligations callables,
- obligations puttables,
- titres de créance négociables,
- EMTN non structurés,
- titres participatifs,
- titres subordonnés,
- bons du trésor.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion. Pour la détermination de la notation de l'émetteur, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres feront l'objet d'une analyse par la société de gestion et seront, le cas échéant, cédés. Ces cessions seront effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions de marché possibles dans l'intérêt des porteurs

=> Actions et parts d'OPC

Le FCP pourra investir dans la limite de 20% de l'actif net en parts ou actions d'OPC mettant en œuvre une gestion de type ISR selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	20%
FIA de droit français*	20%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	20%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financiers

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
 - Arbitrage

- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
 - Dérivés de crédit : Credit Default Swaps (CDS) single-name et sur indices
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

L'utilisation de dérivés n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance promues par le FCP.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
 - Arbitrage
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations remboursables en actions
 - Obligations contingentes convertibles dans la limite de 10% de l'actif net
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - exposer le portefeuille aux marchés des actions et de devises ;
 - exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
 - de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devis, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais il pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée sur le portefeuille.

Effet de levier maximum

Il est rappelé que la somme des engagements et de l'exposition liée à la détention de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC, d'instruments dérivés et d'instruments intégrant des dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans

le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces de garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Risques principaux :

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risques en matière de durabilité

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

La stratégie d'investissement du FCP intègre des critères extra-financiers selon une approche contraignante et matérielle visant à exclure les valeurs les plus mal notées en ESG, notamment afin de réduire l'impact potentiel des risques en matière de durabilité. Pour plus d'informations sur les politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité mises en place par la société de gestion, les porteurs sont invités à se rendre sur le site www.avivainvestors.com.

Risques accessoires :

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement) :

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles :

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Part A : Tous souscripteurs, destinée notamment à servir de support à des contrats d'assurance-vie.

Part I : Réservée aux investisseurs institutionnels.

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui recherchent, sur la durée de placement recommandée, une exposition à une stratégie ISR. Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.*
- *Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de : Abeille Asset Management - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 24 avril 2009.*
- *Date de création du Fonds : 15 mai 2009.*

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de Covid 19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipée initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître de 5,6% en 2021 puis de 4,5% en 2022, selon les dernières Perspectives économiques de l'OCDE (décembre 2021).

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors des mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, les mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Selon l'OCDE, les tensions sur l'offre devraient reculer à la faveur de l'amélioration de la situation sanitaire, de la stabilisation de la demande et du retour au travail d'un nombre croissant de personnes. L'inflation devrait atteindre un pic fin 2021-début 2022 avant de refluer progressivement.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 5,6% en 2021 puis de 3,7% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et l'annonce d'un plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques devraient progressivement venir en appui. Baptisé « Build Back Better » (« reconstruire mieux »), le plan du Président Biden prévoit notamment de faire baisser le coût de la garde d'enfants et des médicaments, des crédits d'impôts pour les foyers américains et des investissements conséquents pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais son vote rencontre des obstacles importants. La reprise économique, dont le rythme a ralenti au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 6,8% sur un an en novembre 2021, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié par le département du Travail, soit son plus haut niveau depuis 1982.

Après une récession historique de -6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais son rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4ème trimestre 2020 et au 1er trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance a rebondi plus nettement au deuxième trimestre 2021 dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en plus de la politique toujours accommodante de la Banque centrale européenne (BCE). L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone euro de 5,2% en 2021 puis de 4,3% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel record de 4,9% en novembre, d'après Eurostat.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid 19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 1,8% en 2021 puis de 3,4% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB japonais s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à 8,1% en 2021 et à 5,1% en 2022 après une croissance de 2,3% en 2020, positive malgré la crise sanitaire contrairement à la plupart des autres zones. Même si l'épidémie de Covid19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour

contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en main de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures a également constitué un fort soutien aux marchés financiers.

Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, et en Europe, l'attention s'est de plus en plus portée sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Si les banquiers centraux ont longtemps maintenu un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes, soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé, ils ont tout de même dû intégrer ce phénomène préoccupant. La gestion de la politique monétaire se fait en effet plus complexe dans un contexte de croissance plus modérée et d'inflation qui reste élevée plus longtemps que prévu. Les Banques centrales ont donc dû entamer la première étape de la normalisation de la politique monétaire avec la réduction des programmes d'achats quantitatifs (le « tapering »).

La Réserve fédérale américaine (Fed) a été la première grande banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie et à l'incapacité de l'offre de faire face à une forte demande, le ton est devenu plus « hawkish » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été clair lors la réunion du FOMC (Federal Open Market Committee) de septembre 2021. La Fed a démarré le « tapering » en novembre 2021 et le conclura au printemps 2022. Elle a aussi annoncé mi-décembre l'accélération du « tapering » et ouvert la voie à des hausses de ses taux d'ici la fin 2022.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre 2020 pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et a été prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE arrêtera le programme d'achats d'urgence en mars 2022, mais elle incrémentera temporairement les achats de son programme en cours (asset purchase program, APP) de 90 milliards d'euros supplémentaires entre avril et septembre. A partir du dernier trimestre, l'APP continuera au rythme actuel de 20 milliards d'euros d'achats par mois. La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

Si dans les plus petits pays comme la Nouvelle-Zélande ou la Norvège, les hausses des taux ont déjà commencé, d'autres Banques centrales se sont montrées plus patientes. Le cycle de resserrement monétaire se fera ainsi à des vitesses différentes entre les grandes Banques centrales.

LES MARCHÉS DE TAUX

L'inflation a été une thématique prépondérante en 2021 avec la réouverture graduelle des économies, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la hausse des prix de l'énergie (pétrole, gaz). Dans ce contexte, les Banques centrales des pays développés ont commencé à diminuer le soutien exceptionnel mis en place pour contrer les effets de la crise sanitaire, tandis que des pressions inflationnistes ont émergé au cours de l'année au niveau mondial. Les anticipations d'inflation ont ainsi largement progressé, tandis que les taux réels des dettes d'Etats ont majoritairement baissé grâce à la présence toujours importante des Banques centrales.

Les taux souverains¹

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes Banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à août 2020, les taux des emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. Aux Etats-Unis, l'inflation a atteint 6,8% sur un an en novembre 2021, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié par le département du Travail, soit son plus haut niveau depuis 1982. En zone euro, les prix ont grimpé de 4,9% en glissement annuel en novembre d'après Eurostat, un record. Ces poussées inflationnistes ont renforcé les anticipations des investisseurs d'un resserrement plus rapide que prévu des politiques monétaires des banques centrales. La Réserve fédérale a d'ailleurs annoncé mi-décembre l'accélération du « tapering » (la fin progressive des programmes d'achats d'actifs) et ouvert la voie à des hausses de ses taux d'ici la fin 2022. En revanche, la Banque centrale européenne a promis de prolonger encore un certain temps son important soutien à la croissance.

C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements en 2021. Après un été plus calme, le marché obligataire américain a ainsi connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » en fin d'année. Le rendement des Bons du Trésor américains a terminé l'année à 1,51%, en hausse de près de 60 points de base en un an.

En zone euro, les rendements sont aussi remontés mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens qui ont toutefois été agités.

Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période plus de 38 points de base à -0,19% fin décembre après un plus haut en octobre proche de zéro. En France, le rendement de l'OAT 10 ans, qui avait commencé l'année en territoire négatif, a pris en un an plus de 55 points de base à 0,19%, à l'issue d'une année en dents de scie marquée par des pics en mai et en octobre. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a gagné 63 points de base sur un an à 1,17% à la fin d'un exercice marqué par des variations importantes.

Le crédit

L'année 2021 a été marquée par une performance négative du marché du crédit Investment Grade², malgré un léger resserrement des « spreads » sur la période. En effet, le marché du crédit a été très dépendant des mouvements de taux. Ceux-ci ayant globalement augmenté en 2021, la contribution des taux a affecté la performance et n'a pas été compensée par le resserrement des « spreads » déjà très bas. Après plusieurs années de performances positives liées à une baisse progressive des taux et des « spreads » de crédit (et ce malgré l'épisode très agité de la crise sanitaire de 2020), ce marché avait probablement atteint des valorisations trop élevées fin 2020.

Le marché des obligations d'entreprises Haut rendement² (entreprises de qualité de crédit inférieure à l'Investment Grade, High Yield) a mieux résisté. En effet, il est moins sensible aux mouvements de taux mais plus sensible à la dégradation ou à l'amélioration de la qualité de crédit des entreprises. Or, en 2021, les fondamentaux de crédit se sont globalement appréciés et les taux de défaut sont restés à des niveaux historiquement faibles.

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a ainsi perdu 0,97% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 4,21%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment High yield² des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché.

Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment High yield et les « obligations vertes ».

¹ Source Bloomberg au 31/12/2021

² Les obligations spéculatives à « Haut rendement », ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés.

LES MARCHÉS ACTIONS

En 2021, les grandes places boursières, à l'exception de l'Asie, ont enregistré de belles performances. Sur douze mois, l'indice MSCI World net en euro a progressé de plus de 30% (avec dividendes).

Les actions ont continué à être portées par les flux de liquidités déversés par les banques centrales, les plans de relance budgétaires, notamment aux Etats-Unis, la réouverture des économies, le déploiement des campagnes de vaccination ainsi que par les bons résultats des entreprises et les perspectives encourageantes de leurs dirigeants.

Les inquiétudes sur l'inflation, les interrogations sur le rythme de normalisation des politiques monétaires, la propagation rapide du variant Delta puis du variant Omicron, le ralentissement de la croissance chinoise et le tour de vis réglementaire du gouvernement de Xi-Jiping, les inquiétudes suscitées par le risque de faillite du géant chinois de l'immobilier Evergrande ont ponctuellement provoqué des périodes de prises de bénéfices.

Les marchés ont ainsi continué à faire le pari de la normalisation et de la réouverture des économies. Une normalisation qui s'est aussi exprimée au niveau des valorisations. Les marchés actions sont en effet loin d'avoir progressé dans la même proportion que le rebond spectaculaire des résultats des entreprises, dégonflant ainsi la prime de multiple qui apparaissait en début d'année. En revanche, l'année 2021 n'a toujours pas permis de gommer les écarts de multiples qui continuent à perdurer entre d'un côté les sociétés à forte visibilité, toujours très chèrement valorisées, et les titres financiers et cycliques, toujours proches de leurs plus bas.

« Bottlenecks » : ce terme a rythmé l'ensemble de l'année. Anglicisme signifiant « goulots d'étranglement », il a été sur les lèvres de toutes les communautés de chefs d'entreprises et d'investisseurs. La vitesse de rebond des économies au sortir des confinements, couplée à la poursuite de contraintes sur certains appareils productifs (semiconducteurs, produits de base, transport), comme la difficulté de certains corps de métiers à embaucher a engendré de gigantesques pénuries, face à une demande particulièrement vigoureuse. La contrainte d'offre a propulsé bon nombre de biens intermédiaires à des niveaux de prix historiques. Et la capacité des entreprises à passer ces hausses de prix aux clients finaux est devenue clé dans l'analyse des investisseurs. Le fameux « pricing power » des entreprises est devenu le point central d'attention au cours de l'exercice. Et il faut bien reconnaître que les efforts des entreprises à maintenir les marges ont été couronnés de succès. Peu d'industries, mises à part certaines sociétés de l'agroalimentaire, ont indiqué être prudentes quant à leur capacité à repasser rapidement l'inflation des coûts de production dans leurs prix de vente. Les contraintes sur l'offre ont rendu l'exercice plus aisé, la demande se situant toujours à des niveaux élevés.

Si le marché actions américain mène la danse, le marché européen tire bien son épingle du jeu, grâce au beau parcours des sociétés cycliques (banques, auto, médias) mais aussi grâce aux valeurs de croissance (technologie, consommation discrétionnaire). Le marché japonais quant à lui affiche une progression un peu moins soutenue tandis que les marchés émergents ferment la course, pénalisés par une performance chinoise négative, sur fond d'interrogations sur la dynamique de croissance.

Aux Etats-Unis, les principaux indices ont clôturé le mois de décembre proches de leurs plus hauts. En 2021, le S&P 500 a gagné plus de 28% (dividendes réinvestis). Wall Street a été soutenu par la robuste reprise économique stimulée par les mesures exceptionnelles de soutien budgétaire et monétaire et le net rebond des bénéfices des entreprises. Le secteur technologique ressort comme l'un des grands gagnants de la pandémie, ses services permettant de s'adapter aux confinements.

En Europe, les marchés ont fini l'année sur une note très positive et confirmé des progressions à deux chiffres en 2021. La Bourse de Paris a franchi fin décembre un nouveau sommet au-dessus des 7000 points, et battu ses homologues de Londres, Francfort ou Milan. Le CAC 40, en hausse de plus de 31% (avec dividendes) sur l'exercice, a profité du retour des investisseurs particuliers en Bourse, de la santé éclatante des valeurs du luxe et de l'engouement suscité par les valeurs technologiques. Avec une hausse de plus de 23% de l'indice EuroStoxx 50 (avec dividendes), les marchés actions européens ont également pu compter sur le retour au premier plan des valeurs cycliques et du secteur bancaire. Le secteur pétrolier a enfin profité du rebond des cours du brut.

LA POLITIQUE DE GESTION

Allocation

Sur le premier trimestre 2021, nous avons maintenu une surpondération actions, pris des profits sur la dette italienne et réduit la sensibilité obligataire compte tenu de la remontée de nos anticipations d'inflation dues à la réouverture des économies.

Au cours du deuxième trimestre, nous sommes revenus en ligne avec l'indice concernant l'exposition actions, après leur forte progression depuis le début de l'année et la forte tension obligataire. Nous avons maintenu en revanche la sous-sensibilité obligataire.

Sur le troisième trimestre, nous avons de nouveau surpondéré les actions et réduit la sous-sensibilité obligataire, en particulier en septembre. Nous avons initié une position de protection à horizon fin d'année sur les actions sous forme de put/spread.

Au dernier trimestre, nous avons réduit notre risque actions en début de période, renforcé notre position de pentification sur la courbe des taux Euro et clôturé la protection mise en place au trimestre précédent, après la correction de fin novembre, due à l'apparition du variant omicron. Nous avons par ailleurs initié une nouvelle protection courant jusqu'en mars 2022. Nous avons renforcé en outre la sous-sensibilité du fonds alors que les risques de remontée de taux nous paraissent plus forts. En fin de période, nous renforçons la surexposition actions.

La poche Actions

La construction de la poche actions reflète les trois thématiques recherchés par le fonds : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète et l'amélioration des conditions de vie des individus. Structurellement, la poche est significativement investie sur les petites et moyennes capitalisations, en forte croissance et ayant un impact positif sur la société. Par construction, la poche actions du portefeuille est fortement surpondérée sur les industrielles au détriment des secteurs banque et assurance, de la santé et du pétrole (secteur exclu) ainsi que des biens de consommation courante.

Vous retrouverez dans le portefeuille des sociétés qui œuvrent pour un monde moins carboné telles que Signify (éclairages et solutions à base de leds), Saint Gobain (isolation des bâtiments), Nordex (fabrication d'éoliennes), Covestro (produits d'isolation), Umicore (recyclage et batteries), Nexans (câbles électriques), Thales (trains) ou des utilities également par le biais de sociétés comme Neoen et Scatec (développeurs de projets d'énergies renouvelables) ...

Enfin, le fonds est investi sur des petites sociétés innovantes telles que Waga (production de biométhane issu des décharges), Hydrogène de France (développeur de projets renouvelables) -toutes deux introduites en bourse en 2021- ou encore Tomra (recyclage par le biais d'installation de machines de consigne).

Après une forte surperformance en 2020, la poche actions du portefeuille a nettement sous-performé son indice en 2021 en raison de son positionnement thématique. La majorité de la sous-performance provient du secteur des Utilities et en particulier de trois sociétés du segment des énergies renouvelables : Scatec, Neoen et EDP Renovaveis. Nous restons cependant confiants dans la capacité de surperformance à long terme de cette thématique.

La poche Taux

La contribution des taux a affecté la performance et n'a pas été compensée par le resserrement des « spreads ». Sur l'année, nous avons conservé la surpondération du crédit au sein du portefeuille par rapport aux dettes souveraines afin d'optimiser le rendement. En parallèle, nous avons favorisé les émetteurs bien notés en ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans nos choix d'investissement. Cela a conduit à la stabilisation sur l'exercice du score ESG à un niveau élevé sur la poche crédit, proche de 8,1 et de l'empreinte carbone autour de 120 tonnes par million de dollars de revenus.

Sur la période, la performance de la part A est de 4,32% et celle de la part I est de 5,10% contre 0,07% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR I	30 656 043,45	32 247 876,93
LYX NET ZERO 2050 SP EUROZ CLIM PAB DR UCITS ETF	6 151 956,89	3 976 625,24
FRANKLIN LIBERTY SHARES ICAV EURO GREEN BOND UCITS ETF	6 661 676,10	3 280 286,96
BNP PARIBAS EASY EUR CORP BOND SRI FOSSIL FREE	1 063 366,48	1 055 327,41
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	-	1 550 636,25
GERMANY 0% 10/10/2025	1 542 585,00	-
KBC GROUPE	421 947,27	1 075 219,04
KFW 0% 15/06/2029	981 135,00	495 073,62
ESSILOR LUXOTTICA SA	678 938,14	631 342,11
ACCIONA ENERGIA FINANCIA 0.375% 07/10/2027	1 094 189,07	-

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Abeille Asset Management via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Abeille Asset Management a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations. Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestorsfrance.fr

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2021, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 726 616 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 509 000 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 109%.

Levier net : 114%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 8 » au regard du Règlement SFDR

Conformément à l'article 11 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit " Règlement SFDR", nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après une description de la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées.

Au cours du dernier exercice clos :

- 85,21% des titres en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse par MSCI ESG Research.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds ont été respectées au cours du dernier exercice clos :

	Aviva Croissance Durable ISR	Indicateur composite de référence du fonds : -60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate -40% MSCI Europe Ex UK
Intensité Carbone :	82,9	155,8
Total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans la poche actions du portefeuille, incluant les émissions du scope 1 et 2, et exprimé en tonnes d'équivalent CO2 pour chaque million de dollars de chiffre d'affaire	82,68%	94,51%
Pourcentage moyen d' employés représentés par une convention collective des entreprises dans lequel le portefeuille est investi	61,3 37,12%	59,3 34,28%
Pourcentage moyen d' indépendance du conseil d'administration des entreprises dans lequel le portefeuille est investi	84,4 62,30%	83,3 50,30%
Pourcentage d' émetteurs respectant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans lequel le portefeuille est investi	100,0 65,50%	99,5 53,76%

Nous rappelons que le FCP Aviva Croissance Durable ISR fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Sans que cela n'ait constitué un objectif d'investissement, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP pouvait prendre en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR). Au cours de l'année 2021, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP n'a pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre desquels figure la garantie du principe de précaution consistant à "ne pas causer de préjudice important" tel que défini par le Règlement SFDR.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	16 155 392,58
- Change à terme :	-
- Future :	15 337 835,00
- Options :	817 557,58
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

AVIVA CROISSANCE DURABLE ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ABEILLE ASSET MANAGEMENT
14 rue Roquépine
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AVIVA CROISSANCE DURABLE ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**AVIVA CROISSANCE DURABLE ISR****Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA CROISSANCE DURABLE ISR

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA CROISSANCE DURABLE ISR

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
 Le commissaire aux comptes
 PricewaterhouseCoopers Audit
 Sarah Kressmann-Floquet

2022.04.27 22:06:40 +0200

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	91 140 739,75	46 772 856,74
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	34 041 705,75	17 954 228,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	47 899 121,80	24 109 878,33
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 966 597,20	4 682 477,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	233 315,00	26 272,78
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	217 991,59	244 280,40
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	217 991,59	244 280,40
Comptes financiers	1 911 397,21	2 523 959,90
Liquidités	1 911 397,21	2 523 959,90
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	93 270 128,55	49 541 097,04

BILAN passif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	91 143 223,70	48 231 651,18
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 791 464,59	1 134 242,71
• Résultat de l'exercice	26 018,58	78 906,48
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	92 960 706,87	49 444 800,37
Instruments financiers	218 465,03	26 272,79
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	218 465,03	26 272,79
Autres opérations	-	-
Dettes	90 956,65	69 138,29
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	90 956,65	69 138,29
Comptes financiers	-	885,59
Concours bancaires courants	-	885,59
Emprunts	-	-
Total du passif	93 270 128,55	49 541 097,04

HORS-bilan

31.12.2021

31.12.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	15 337 835,00	4 493 280,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	817 557,58	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	222,94	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	427 712,33	136 395,71
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	380 957,41	233 118,20
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	808 892,68	369 513,91
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-10 364,42	-2 878,71
• Autres charges financières	-7 791,08	-190,60
Total (II)	-18 155,50	-3 069,31
Résultat sur opérations financières (I - II)	790 737,18	366 444,60
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-775 216,91	-297 938,57
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	15 520,27	68 506,03
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	10 498,31	10 400,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	26 018,58	78 906,48

règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPCVM et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPCVM dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois.

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Part A	Actif net	1,25% maximum TTC
	Part I	Actif net	0,50% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Part A	Actif net	Non significatif ⁽¹⁾
	Part I		
Commissions de mouvement	Part A	Prélèvement sur chaque transaction	de 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
	Part I		
Commission de surperformance	Part A	Actif net	Néant
	Part I		

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 20% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

ar
n
e
x
e
s

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus :

22/01/2021: Changement conservateur / centralisateur (de BPSS vers SGSS),

11/02/2021: Mise à jour annuelle + frais courants,

10/03/2021: SFDR + Mise à jour courants,

03/05/2021: Complément SFDR (revue wording risques en matière de durabilité),

13/09/2021: Changement SRRI,

29/11/2021: Mise à jour dénominations sociales.

Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation du résultat net et des plus-values-nettes réalisées.


évolutionactif net

Devise	31.12.2021	31.12.2020
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	49 444 800,37	26 933 606,58
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	43 782 414,80	31 547 070,87
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-3 401 481,48	-13 699 889,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 749 880,15	1 275 500,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-356 243,44	-114 351,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	627 554,28	448 153,76
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-546 922,54	-645 719,89
Frais de transaction	-45 092,72	-11 736,15
Différences de change	87 967,90	-5 648,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 566 557,06	3 628 121,34
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 683 506,78	6 116 949,72
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 116 949,72	2 488 828,38
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	35 752,22	21 186,30
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	62 025,00	26 272,78
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	26 272,78	5 086,48
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	15 520,27	68 506,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	92 960 706,87	49 444 800,37

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	41 298 313,82	-
Obligations à taux variable	6 600 807,98	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	13 408 460,00	2 746 932,58	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	41 298 313,82	6 600 807,98	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 911 397,21
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	13 408 460,00	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1 962 269,96	7 733 495,58	38 203 356,26
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 911 397,21	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	13 408 460,00

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	NOK	CHF	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 173 787,78	1 402 661,81	791 338,75	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	3 376,05	9 125,17	2 169,47	105 564,92
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	217 991,59
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	217 991,59
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	90 956,65
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	83 915,65
Provision commissions de mouvement	7 041,00
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0010746776	15 212,4864	41 527 510,03	1 164,8782	3 189 788,53
PART I / FR0010753095	714,34	2 254 904,77	66,65	211 692,95
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0010746776		140,55		-
PART I / FR0010753095		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0010746776		140,55		-
PART I / FR0010753095		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0010746776		-		-
PART I / FR0010753095		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
PART A / FR0010746776	1,25
PART I / FR0010753095	0,50

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
PART A / FR0010746776	-
PART I / FR0010753095	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	26 018,58	78 906,48
Total	26 018,58	78 906,48

PART A / FR0010746776	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-89 773,63	-18 837,40
Total	-89 773,63	-18 837,40
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0010753095	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	115 792,21	97 743,88
Total	115 792,21	97 743,88
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 791 464,59	1 134 242,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 791 464,59	1 134 242,71

PART A / FR0010746776	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 428 206,01	767 222,78
Total	1 428 206,01	767 222,78
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0010753095	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	363 258,58	367 019,93
Total	363 258,58	367 019,93
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 15 mai 2009.

Devise					
EUR	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Actif net	92 960 706,87	49 444 800,37	26 933 606,58	20 503 133,77	19 540 798,48

PART A / FR0010746776	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Nombre de parts en circulation	26 557,9022	12 510,294	5 279	3 367	1 919
Valeur liquidative	2 788,49	2 672,99	2 389,95	1 938,00	2 083,88
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	50,39	59,82	411,48	101,07	155,04

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0010753095	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Nombre de parts en circulation	5 880,84	5 233,15	5 275,104	6 399	6 667
Valeur liquidative	3 214,53	3 058,35	2 714,07	2 184,38	2 331,15
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	81,45	88,81	483,94	131,22	189,79

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0014005AC9	AFYREN	PROPRE	32 267,00	280 077,56	EUR	0,30
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	3 096,00	474 678,72	EUR	0,51
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	8 266,00	644 112,18	CHF	0,69
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	6 225,00	549 356,25	EUR	0,59
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	3 558,00	738 818,70	EUR	0,79
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	7 639,00	238 489,58	EUR	0,26
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	17 350,00	823 257,50	EUR	0,89
FR0004125920	AMUNDI SA	PROPRE	6 532,00	473 896,60	EUR	0,51
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	18 912,00	800 734,08	EUR	0,86
LU1673108939	AROUNDTOWN REIT	PROPRE	45 599,00	242 586,68	EUR	0,26
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	1 220,00	474 214,00	EUR	0,51
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 670,00	1 180 189,00	EUR	1,27
SE0007100581	ASSA ABLOY AB	PROPRE	29 499,00	791 338,75	SEK	0,85
FR0000120628	AXA	PROPRE	26 836,00	702 700,66	EUR	0,76
LU1704650164	BEFESA SA	PROPRE	8 796,00	592 850,40	EUR	0,64
BE0974386188	BIOTALYS NV	PROPRE	37 266,00	265 333,92	EUR	0,29
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	17 939,00	1 090 153,03	EUR	1,17
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	16 590,00	522 419,10	EUR	0,56
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	18 187,00	530 696,66	EUR	0,57
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	11 909,00	736 809,83	EUR	0,79
NL0010583399	CORBION	PROPRE	9 923,00	411 209,12	EUR	0,44
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	10 267,00	556 471,40	EUR	0,60
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	15 321,00	836 373,39	EUR	0,90
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	3 500,00	141 995,00	EUR	0,15
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	31 506,00	689 981,40	EUR	0,74

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	2 847,00	533 072,28	EUR	0,57
IT0003198790	FALK RENEWABLES SPA	PROPRE	74 421,00	644 485,86	EUR	0,69
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	12 935,00	541 071,05	EUR	0,58
FR0010040865	GECINA ACT	PROPRE	2 392,00	293 976,80	EUR	0,32
FR0014003VY4	HYDROGENE DE FRANCE	PROPRE	9 659,00	255 480,55	EUR	0,27
BE0974374069	INCLUSIO SA	PROPRE	17 253,00	319 180,50	EUR	0,34
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	20 722,00	844 628,72	EUR	0,91
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	1 531,00	303 138,00	EUR	0,33
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	1 032,00	758 549,63	CHF	0,82
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	2 516,00	1 049 046,20	EUR	1,13
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	3 442,00	781 334,00	EUR	0,84
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	7 025,00	1 012 653,75	EUR	1,09
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	31 448,00	654 477,41	NOK	0,70
NO0010081235	NEL ASA	PROPRE	199 742,00	302 954,76	NOK	0,33
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	17 718,00	676 118,88	EUR	0,73
FR0000044448	NEXANS SA	PROPRE	6 224,00	534 330,40	EUR	0,57
DE000A0D6554	NORDEX	PROPRE	23 643,00	328 874,13	EUR	0,35
FR0000184798	ORPEA	PROPRE	3 080,00	271 348,00	EUR	0,29
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	13 864,00	679 197,36	EUR	0,73
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	2 208,00	275 779,20	EUR	0,30
NO0010715139	SCATEC ASA	PROPRE	31 626,00	481 731,08	NOK	0,52
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	5 518,00	951 634,28	EUR	1,02
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	4 284,00	281 972,88	EUR	0,30
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	19 735,00	804 793,30	EUR	0,87
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	23 431,00	707 733,36	EUR	0,76
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	3 293,00	336 544,60	EUR	0,36
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	26 961,00	612 553,92	EUR	0,66
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	19 235,00	834 221,95	EUR	0,90
FI0009005961	STORA ENSO OYJ-R	PROPRE	28 991,00	467 914,74	EUR	0,50
NO0005668905	TOMRA SYSTEMS ASA	PROPRE	11 675,00	734 624,53	NOK	0,79

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	6 269,00	224 116,75	EUR	0,24
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	25 294,00	672 314,52	EUR	0,72
DE000A0TGJ55	VARTA AG	PROPRE	5 235,00	599 407,50	EUR	0,64
FR0012532810	WAGA ENERGY	PROPRE	6 069,00	171 752,70	EUR	0,18
FR0011981968	WORLDDLINE	PROPRE	6 365,00	311 948,65	EUR	0,34
Total Action				34 041 705,75		36,62
Obligation						
XS2388941077	ACCIONA ENERGIA FINANCIA 0.375% 07/10/2027	PROPRE	1 100 000,00	1 089 812,22	EUR	1,17
BE6330288687	AEDIFICA SA 0.75% 09/09/2031	PROPRE	1 000 000,00	960 192,11	EUR	1,03
XS2356311139	AIA GROUP LTD VAR 09/09/2033	PROPRE	200 000,00	197 693,16	EUR	0,21
XS2301127119	AKELIUS RESIDENTIAL PROP 0.75% 22/02/2030	PROPRE	548 000,00	522 543,84	EUR	0,56
DE000A14J9N8	ALLIANZ SE VAR 07/07/2045	PROPRE	500 000,00	531 562,45	EUR	0,57
FR0014001EW8	ALSTOM SA 0.0% 11/01/2029	PROPRE	800 000,00	771 249,60	EUR	0,83
XS1379122101	AMERICA MOVIL SAB DE CV 1.5% 10/03/2024	PROPRE	200 000,00	208 966,35	EUR	0,22
XS1369278764	AMGEN INC 2% 25/02/2026	PROPRE	300 000,00	326 789,91	EUR	0,35
XS2116503546	AMPLIFON SPA 1.125% 13/02/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 013 337,12	EUR	1,09
XS2339399946	ANDORRA INTERNATIONAL BD 1.25% 06/05/31	PROPRE	300 000,00	305 073,58	EUR	0,33
XS1879112495	ARGENTUM GIVAUDAN 2% 17/09/2030	PROPRE	400 000,00	449 401,44	EUR	0,48
FR0012452191	ARKEMA 1.5% 20/01/2025	PROPRE	300 000,00	317 440,64	EUR	0,34
XS2357754097	ASSICURAZIONI GE 1.713% 30/6/2032	PROPRE	261 000,00	260 368,41	EUR	0,28
XS2412267358	ASTM SPA 1% 25/11/2026	PROPRE	206 000,00	206 975,59	EUR	0,22
XS0878743623	AXA SA TF/TV 04/07/2043	PROPRE	1 000 000,00	1 102 309,62	EUR	1,19
XS1876076040	BANCO DE SABADELL SA 1.625% 07/03/2024	PROPRE	200 000,00	208 594,95	EUR	0,22
ES0213679HN2	BANKINTER SA 0.875% 08/07/2026	PROPRE	300 000,00	305 955,92	EUR	0,33
FR0013515749	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.25% 03/06/2030	PROPRE	200 000,00	209 296,00	EUR	0,23
ES0000106726	BASQUE GOVERNMENT 0.45% 30/04/2032	PROPRE	401 000,00	394 556,52	EUR	0,42
BE6299156735	BELFIUS BANK SA NV 1.00% 26/10/2024	PROPRE	200 000,00	205 786,96	EUR	0,22
XS1772457633	BENI STABILI SPA 2.375% 20/02/2028	PROPRE	100 000,00	111 536,18	EUR	0,12
FR0014002X43	BNP PARIBAS VAR 13/04/2027	PROPRE	500 000,00	495 552,46	EUR	0,53
FR0013484458	BNP PARIBAS VAR 19/02/2028	PROPRE	300 000,00	299 586,26	EUR	0,32

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013222494	BOUYGUES SA 1.375% 07/06/2027	PROPRE	200 000,00	213 671,33	EUR	0,23
FR0013534674	BPCE SA 0.5% 15/09/2027	PROPRE	200 000,00	199 748,91	EUR	0,21
XS1577950667	BRAMBLES FINANCE PLC 1.5% 04/10/2027	PROPRE	600 000,00	635 086,09	EUR	0,68
XS2394063437	BRENTAG FINANCE BV 0.50% 06/10/2029	PROPRE	400 000,00	397 666,35	EUR	0,43
XS1377681272	BRITISH TELECOMMUNICATION 1.125% 10/03/2023	PROPRE	200 000,00	204 725,92	EUR	0,22
DE0001030724	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	PROPRE	296 000,00	286 909,84	EUR	0,31
FR0014001S17	CAISSE D AMORT DETTE SOC 0.0% 25/05/2031	PROPRE	700 000,00	680 460,20	EUR	0,73
XS2200150766	CAIXABANK SA VAR 07/10/2026	PROPRE	400 000,00	408 057,41	EUR	0,44
XS2297549391	CAIXABANK SA VAR 09/02/2029	PROPRE	100 000,00	98 488,18	EUR	0,11
XS1645495349	CAIXABANK SA VAR 14/07/2028	PROPRE	300 000,00	313 955,58	EUR	0,34
XS2258971071	CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	PROPRE	100 000,00	99 604,72	EUR	0,11
XS2055758804	CAIXABANK SA 0.625% 01/10/2024	PROPRE	200 000,00	202 824,74	EUR	0,22
XS2286044024	CBREGI OPEN END FUND 0.5% 27/01/2028	PROPRE	531 000,00	521 112,21	EUR	0,56
XS1793349926	CIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23/03/2026	PROPRE	500 000,00	526 146,45	EUR	0,57
XS2385397901	COMCAST CORP 0% 14/09/2026	PROPRE	355 000,00	350 486,53	EUR	0,38
BE0002800812	COMMUNAUTE FRANCAISE BEL 0.625% 11/06/2035	PROPRE	400 000,00	401 869,81	EUR	0,43
ES00001010G6	COMMUNITY OF MADRID SPAI 0.16% 30/07/2028	PROPRE	701 000,00	698 687,37	EUR	0,75
ES0000101966	COMMUNITY OF MADRID SPAI 0.827% 30/07/2027	PROPRE	163 000,00	170 095,37	EUR	0,18
XS1956955980	COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.625% 27/02/2024	PROPRE	200 000,00	204 393,87	EUR	0,22
FR0013447232	COVIVIO 1.125% 17/09/2031	PROPRE	500 000,00	511 488,29	EUR	0,55
XS1945965611	CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	PROPRE	750 000,00	790 652,93	EUR	0,85
FR0013517307	CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	PROPRE	400 000,00	417 139,62	EUR	0,45
XS2168478068	CRH SMW FINANCE DAC 1.25% 05/11/2026	PROPRE	200 000,00	209 101,96	EUR	0,22
XS1076781589	DELTA LOYD TF/TV PERPETUEL	PROPRE	300 000,00	333 902,86	EUR	0,36
XS2050406094	DH EUROPE FINANCE 0.75% 18/09/2031	PROPRE	519 000,00	518 894,22	EUR	0,56
XS2051777873	DS SMITH PLC 0.875% 12/09/2026	PROPRE	200 000,00	203 549,18	EUR	0,22
XS1652512457	DS SMITH 1.375% 26/07/2024	PROPRE	400 000,00	414 028,30	EUR	0,45
FR0013385655	EDENRED 1.875% 06/03/2026	PROPRE	100 000,00	108 143,84	EUR	0,12
FR0013516069	ESSILORLUXOTTICA 0.375% 05/01/2026	PROPRE	200 000,00	203 359,95	EUR	0,22
FR0013463676	ESSILORLUXOTTICA 0.75% 27/11/2031	PROPRE	400 000,00	410 639,53	EUR	0,44

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2194790262	EUROPEAN INVESTMENT BANK 0.01% 15/11/2035	PROPRE	168 000,00	159 570,55	EUR	0,17
XS1980857319	EUROPEAN INVESTMENT BANK 1% 14/11/2042	PROPRE	300 000,00	331 473,68	EUR	0,36
EU000A3KNYF7	EUROPEAN UNION 0% 04/03/2026	PROPRE	560 000,00	568 235,36	EUR	0,61
EU000A3KM903	EUROPEAN UNION 0.2% 04/06/2036	PROPRE	62 000,00	60 778,10	EUR	0,07
EU000A3K4C42	EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	PROPRE	96 210,00	97 274,64	EUR	0,10
EU000A3KNYG5	EUROPEAN UNION 0.45% 02/05/2046	PROPRE	110 000,00	108 559,89	EUR	0,12
DE0001030708	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	458 000,00	471 314,06	EUR	0,51
FR0013170834	FONCIERE DES REGIONS 1.875% 20/05/2026	PROPRE	200 000,00	216 636,74	EUR	0,23
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	151 126,00	144 784,73	EUR	0,16
FR0013284205	GECINA 1.375% 26/1/2028	PROPRE	300 000,00	323 118,67	EUR	0,35
DE0001030716	GERMANY 0% 10/10/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 534 050,00	EUR	1,65
FR0013365640	GRPM ASSURACES MUTUELLES 3.375% 24/09/2028	PROPRE	100 000,00	112 799,45	EUR	0,12
FR0013457967	ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	PROPRE	600 000,00	598 885,40	EUR	0,64
FR0014003OB7	ILE DE FRANCE MOBILITIES 0.95% 28/05/2041	PROPRE	300 000,00	304 530,62	EUR	0,33
XS2194192527	INFINEON TECHNOLOGIES AG 2% 24/06/2032	PROPRE	600 000,00	661 333,28	EUR	0,71
XS2079079799	ING GROEP INV VAR 13/11/2030	PROPRE	300 000,00	301 940,30	EUR	0,32
XS2350756446	ING GROUPEP NV VAR 09/06/2032	PROPRE	100 000,00	99 846,93	EUR	0,11
IE00BFZRQ242	IRELAND 1.35% 18/03/2031	PROPRE	560 000,00	629 764,24	EUR	0,68
XS1145526825	ISS GLOBAL 2.125% 02/12/2024	PROPRE	100 000,00	105 622,12	EUR	0,11
ES0000090847	JUNTA DE ANDALUCIA 0.5% 30/04/2031	PROPRE	478 000,00	471 842,28	EUR	0,51
ES0000090888	JUNTA DE ANDALUCIA 0.7% 30/07/2033	PROPRE	274 000,00	268 990,90	EUR	0,29
BE0002819002	KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	PROPRE	300 000,00	295 321,04	EUR	0,32
BE0974365976	KBC GROUP NV VAR 16/06/2027	PROPRE	100 000,00	100 525,83	EUR	0,11
BE0002631126	KBC GROUP NV 1.125% 25/01/2024	PROPRE	200 000,00	207 326,75	EUR	0,22
XS2331327564	KFW 0% 15/06/2029	PROPRE	482 000,00	483 279,71	EUR	0,52
XS2388457264	KFW 0% 15/09/2031	PROPRE	421 000,00	416 783,69	EUR	0,45
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	613 369,00	692 077,35	EUR	0,74
FR0013121753	KLEPIERRE 1.875% 19/02/2026	PROPRE	200 000,00	215 768,00	EUR	0,23
XS1851226891	KOMMUNEKREDIT 0.75% 05/07/2028	PROPRE	500 000,00	524 015,14	EUR	0,56
XS2193978363	KONINKLIJKE DSM NV 0.25% 23/06/2028	PROPRE	200 000,00	200 536,92	EUR	0,22

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2193979254	KONINKLIJKE DSM NV 0.625% /2306/2032	PROPRE	200 000,00	200 392,21	EUR	0,22
XS2227906034	KUNTARAOHITUS OYJ 0.05% 10/09/2035	PROPRE	400 000,00	380 122,36	EUR	0,41
XS2023644540	MERCK FIN SERVICES GMBH 0.875% 05/07/2031	PROPRE	200 000,00	208 635,00	EUR	0,22
XS2218405772	MERCK KGAA VAR 09/09/2080	PROPRE	100 000,00	102 987,29	EUR	0,11
XS1152343668	MERCK KGAA VAR 12/12/2074	PROPRE	200 000,00	217 244,94	EUR	0,23
XS2287624584	MOTABILITY OPERATIONS GR 0.125% 20/07/2028	PROPRE	630 000,00	618 099,52	EUR	0,66
XS2390849318	MPT OPER PARTNERSHIP 0.993% 15/10/2026	PROPRE	452 000,00	451 023,00	EUR	0,49
XS2291793813	NEDER WATERSCHAPSBANK 0.0% 16/02/2037	PROPRE	300 000,00	278 190,00	EUR	0,30
XS2388449758	NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	PROPRE	700 000,00	694 840,55	EUR	0,75
DE000NWB0AN7	NRW BANK 0% 28/07/2031	PROPRE	500 000,00	488 370,00	EUR	0,53
DE000NWB0AF3	NRW BANK 0.75% 30/06/2028	PROPRE	300 000,00	314 493,90	EUR	0,34
XS2259210677	ONTARIO TEACHERS FINANCE 0.05% 25/11/2020	PROPRE	165 000,00	159 526,92	EUR	0,17
FR0014002010	ORPEA 2% 01/04/2028	PROPRE	400 000,00	407 997,15	EUR	0,44
FR0013322187	ORPEA 2.625% 10/03/2025	PROPRE	400 000,00	426 314,14	EUR	0,46
XS2021462440	PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	PROPRE	325 000,00	331 181,86	EUR	0,36
XS1789176846	PROLOGIS INTL FUND II 1.75% 15/03/2028	PROPRE	125 000,00	136 259,23	EUR	0,15
XS2338991941	PROVINCE OF QUEBEC 0.25% 05/05/2031	PROPRE	420 000,00	413 733,28	EUR	0,45
FR00140062C7	REG D AUVERGNE RHONE AL 0.892% 21/10/2041	PROPRE	300 000,00	302 819,36	EUR	0,33
FR0013426731	REGIE AUTONOME DES TRANS 0.35% 20/06/2029	PROPRE	100 000,00	101 481,86	EUR	0,11
FR0014003067	REGION OF ILE DE FRANCE 0% 20/04/2028	PROPRE	1 000 000,00	997 280,00	EUR	1,07
BE6313645127	REGION WALLONNE 0.25% 03/05/2026	PROPRE	400 000,00	407 345,97	EUR	0,44
BE6313647149	REGION WALLONNE 1.25% 03/05/2034	PROPRE	300 000,00	326 641,40	EUR	0,35
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	1 042 000,00	980 378,45	EUR	1,05
SI0002104196	REPUBLIKA SLOVEN 0.125% 01/07/2031	PROPRE	465 000,00	454 881,79	EUR	0,49
XS1584122763	SCA HYGIENE AB 1.625% 30/03/2027	PROPRE	500 000,00	538 727,88	EUR	0,58
FR0013396876	SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15/01/2028	PROPRE	200 000,00	217 542,19	EUR	0,23
XS2360041474	SEGRO CAPITAL SARL 0.5% 22/09/2031	PROPRE	198 000,00	191 688,48	EUR	0,21
XS2344569038	SELP FINANCE SARL 0.875% 27/05/2029	PROPRE	474 000,00	467 154,45	EUR	0,50
XS1511589605	SKANDINAVISKA ENSKILDA VAR 31/10/2028	PROPRE	200 000,00	204 844,33	EUR	0,22
FR0013422383	SOCIETE DU GRAND PARIS 1.7% 25/05/2050	PROPRE	100 000,00	116 971,29	EUR	0,13

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013335767	SOCIETE FONCIERE LYONNAI 1.5% 29/05/2025	PROPRE	300 000,00	315 485,13	EUR	0,34
FR0014001JM8	SOCIETE NATIONALE SNCF 1% 19/01/2061	PROPRE	200 000,00	170 735,81	EUR	0,18
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	695 000,00	678 965,30	EUR	0,73
FR0012648590	SUEZ ENVIRONMENT VAR PERP	PROPRE	400 000,00	408 411,23	EUR	0,44
XS1050461034	TELEFONICA EUROPE BV TF/TV PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	571 833,77	EUR	0,62
XS0545428285	TELIASONERA 3.875% 01/10/2025	PROPRE	200 000,00	230 024,32	EUR	0,25
XS1997077364	TRANSURBAN FINANCE CO 1.45% 16/05/2029	PROPRE	500 000,00	526 416,81	EUR	0,57
FR0013332988	UNIBAIL RODAMCO SE 1.125% 15/09/2025	PROPRE	100 000,00	103 000,82	EUR	0,11
XS1979280853	VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	PROPRE	400 000,00	413 559,03	EUR	0,44
XS2052320954	VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 19/03/2032	PROPRE	400 000,00	399 788,01	EUR	0,43
DE000A3MP4U9	VONOVIA SE 0.25% 01/09/2028	PROPRE	200 000,00	194 996,63	EUR	0,21
DE000A3MP4V7	VONOVIA SE 0.75% 01/09/2032	PROPRE	300 000,00	291 591,45	EUR	0,31
XS2198580271	WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	PROPRE	516 000,00	520 685,47	EUR	0,56
Total Obligation				47 899 121,80		51,53
O.P.C.V.M.						
FR0010815589	AVIVA MONETAIRE ISR I	PROPRE	3 031,00	3 079 314,14	EUR	3,31
IE00BHZRR253	FRANKLIN LIBERTY SHARES ICAV EURO GREEN BOND UCITS ETF	PROPRE	124 835,00	3 296 892,35	EUR	3,55
LU2195226068	LYX NET ZERO 2050 SP EUROZ CLIM PAB DR UCITS ETF	PROPRE	94 834,00	2 590 390,71	EUR	2,79
Total O.P.C.V.M.				8 966 597,20		9,65
Total Valeurs mobilières				90 907 424,75		97,79
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SX5E2203P-12	SX5E/202203/P/4000.	PROPRE	-30,00	-18 150,00	EUR	-0,02
SX5E2203PR22	SX5E/202203/P/4225.	PROPRE	30,00	33 000,00	EUR	0,04
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				14 850,00		0,02
Total Options				14 850,00		0,02
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-62 055,03	-62 055,03	EUR	-0,07
Total APPELS DE MARGES				-62 055,03		-0,07
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-7 041,00	-7 041,00	EUR	-0,01
Total AUTRES				-7 041,00		-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	9 455,05	9 125,17	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	604 626,25	81 293,19	DKK	0,09
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	1 791 161,60	1 791 161,60	EUR	1,93
	BANQUE NOK SGP G1	PROPRE	33 855,56	3 376,05	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	22 336,90	2 169,47	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	27 601,81	24 271,73	USD	0,03
Total BANQUE OU ATTENTE				1 911 397,21		2,06
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	217 991,59	217 991,59	EUR	0,23
Total DEPOSIT DE GARANTIE				217 991,59		0,23
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-76 021,74	-76 021,74	EUR	-0,08
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 893,91	-7 893,91	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-83 915,65		-0,09
Total Liquidités				1 976 377,12		2,13
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG180322	EURO STOXX 0322	INTRAD	30,00	3 365,00	EUR	0,00
VG180322	EURO STOXX 0322	PROPRE	15,00	630,00	EUR	0,00
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				3 995,00		0,00
Taux (Livraison du sous-jacent)						
RX100322	EURO BUND 0322	PROPRE	45,00	-126 060,00	EUR	-0,14
UB100322	EURO BUXL 0322	PROPRE	2,00	-20 400,00	EUR	-0,02
UB100322	EURO BUXL 0322	PROPRE	-22,00	216 720,00	EUR	0,23
IK1100322	EURO-BTP FU 0322	PROPRE	5,00	-12 200,00	EUR	-0,01
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				58 060,00		0,06
Total Futures				62 055,00		0,07
Total AVIVA CROISSANCE DURABLE ISR				92 960 706,87		100,00